

ADAMA

ÉCOLE DE MUSIQUE

association loi 1901
Numéro SIRET: 424 697 910 00034
Agréée Jeunesse et éducation populaire.
Les Semboules, les Pins Bâtiment A3,
70 rue Robert Desnos - 06600 Antibes

Projet d'établissement septembre 2022

Pourquoi ce document ?

Ce document définit dans ses grandes lignes la politique de l'Adama sur le plan pédagogique, artistique, et sur celui des projets musicaux à réaliser. Il permet d'énoncer les moyens matériels et humains dont l'Adama dispose pour accomplir sa mission.

Le présent projet d'établissement est rédigé à l'initiative de la Direction, avec la participation active de l'équipe pédagogique. Une réunion de l'équipe pédagogique et de la Direction le validera. Il sera valable un an (renouvelable), et à l'issue de cette période, un bilan sera dressé.

A qui est destiné ce document ?

Ce document est destiné à tous les partenaires de l'Adama, adhérents (élèves, parents d'élèves), équipe administrative, équipe pédagogique, collectivité territoriale et autres partenaires entrant dans la réalisation des projets (par exemple l'Éducation Nationale).

À quel public est destiné l'Adama ?

L'Adama reçoit un public à partir de quatre ans, sans limite d'âge ni de nationalité. Le principe de mixité et d'égalité entre les sexes s'applique. Il n'est pas demandé d'audition d'entrée, à l'exception du chant collectif. Les locaux permettent l'accueil des élèves handicapés. L'élève choisit la durée de son cours, à partir de 30 minutes.

Le rayonnement de l'Adama

En consultant les statistiques des élèves inscrits, on constate que l'Adama a d'abord un rayonnement local aux Semboules, quartier qui compte plusieurs milliers d'habitants. Néanmoins, une partie des élèves vient d'Antibes et de son agglomération (CASA ou autres communes), et certains de plus loin dans le département.

Horaires des cours

Les cours peuvent avoir lieu dans les locaux de l'Adama du lundi au vendredi de 9:00 à 21:00 et le samedi de 9:00 à 16:00.

Les manifestations publiques

Chaque année, des concerts de professeurs sont organisés qui permettent aux élèves d'écouter les professeurs dans des représentations artistiques. Plusieurs auditions d'élèves sont organisées chaque année qui permettent la mise en situation artistique et scénique de l'élève ainsi qu'une évaluation. Les élèves le souhaitant pourront s'inscrire à des concours externes ou peuvent être préparés à l'admission dans un Conservatoire. À l'issue de la formation à l'Adama, un élève de violon, de chant ou de piano sera en mesure de pratiquer la musique de chambre avec d'autres amateurs, et un élève de guitare, guitare basse, batterie ou chant pourra pratiquer en groupe les musiques actuelles. Les élèves auront suffisamment d'autonomie pour continuer à pratiquer leur instrument seuls. Les élèves de chant peuvent rejoindre différents chœurs de la région pendant leur formation à l'Adama ou à l'issue de celle-ci. Les élèves de violon pourront rejoindre les orchestres amateurs à l'issue de leur formation.

Les disciplines enseignées

Département Voix

- Chant adultes et enfants, individuel ou en groupe de 5 à 10.

Département Jazz - Musiques actuelles

- Claviers, piano
- Guitare basse
- Guitare électrique

Département Cordes

- Violon

Département Piano

Département polyphonique

- accordéon piano chromatique
- guitare classique

Département formation musicale

- Éveil musical

Les objectifs pédagogiques

L'Adama cherche à favoriser l'expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves. Seront mis en perspective une diversité de genres, styles et esthétiques. La mise en situation scénique et artistique de l'élève sera favorisée, les éléments techniques et l'expression artistique seront mis en regard. L'Adama va susciter la curiosité de l'élève, l'inciter à trouver ses propres réponses et à développer son esprit critique, va aider l'élève à se constituer un patrimoine artistique et à garder des traces de sa pratique sur différents supports. L'Adama va accompagner l'élève dans sa prise d'autonomie et va le rendre acteur de son apprentissage.

Le répertoire envisagé à l'Adama sera très diversifié: Musique classique de différentes périodes, styles et genres, musique ancienne, musique traditionnelle de différents pays, musiques actuelles et de variété, jazz et musique contemporaine. L'Adama vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. L'Adama associe la fréquentation des œuvres à la rencontre avec les artistes, la pratique artistique à l'acquisition de connaissances.

Les objectifs de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique structure les séances d'apprentissage, connaît les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale, prend en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention, formule des propositions, des consignes et donne des ressources pendant la séance. L'équipe pédagogique maîtrise le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine, intervient musicalement pendant la séance, accueille, sollicite et exploite les propositions des élèves, propose des situations favorisant la créativité et l'inventivité, développe le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale, valorise chaque élève.

Les moyens matériels

Le local de l'Adama est situé à l'adresse suivante :

Les Semboules, les Pins Bâtiment A3, 70 rue Robert Desnos - 06600 Antibes.

Ce local est régi par une convention entre la copropriété des Pins et la Ville d'Antibes, et une seconde convention d'occupation à titre gracieux entre la Ville d'Antibes et l'Adama, les aménagements ayant été faits par la Ville d'Antibes qui se charge aussi de l'entretien.

Les cours ont lieu habituellement dans ces locaux. Il y a quatre salles:

-La salle Chopin est équipée d'un tableau blanc avec des portées musicales, d'une dizaine de chaises et d'au moins quatre tables, d'un piano droit acoustique, d'un piano numérique 88 touches, d'une chaîne Hifi, d'un ordinateur avec logiciels libres de Mao installés, d'une bibliothèque avec des partitions de piano, de chant et d'accordéon, de pupitres, pieds de micros, micros et d'une table de mixage.

-La salle Mozart est équipée d'un piano numérique, d'une batterie, de tables et chaises, de pupitres et de repose-pieds pour guitaristes.

-La salle Bach est équipée d'un piano droit, d'un piano numérique, d'une grande table et de chaises, de petites tables et petites chaises pour l'éveil musical, d'un petit tableau blanc, d'une chaîne Hifi et de pupitres.

-La salle Villa-Lobos est équipée d'un piano droit, de plusieurs amplis guitare, d'une guitare, d'une bibliothèque, de pupitres, de repose-pieds pour guitaristes, de deux grandes tables, et de chaises.

Un placard est présent dans le hall principal et contient entre autres le matériel pour l'éveil musical et les casiers des professeurs.

Le hall est équipé d'une bibliothèque avec des partitions pour piano, d'un bureau et de plusieurs grandes tables et de chaises, ainsi que de toilettes.

Les concerts et auditions d'élèves se situent en général dans d'autres locaux, parmi lesquels :

-la salle des associations d'Antibes, 2 cours Masséna, 125 places, fournie gracieusement par la Ville d'Antibes après étude.

-jusqu'à novembre 2019, des concerts se sont tenus dans le salon de musique de l'hôtel du grand Pavois à Juan-les-pins (90 places), qui était mis à disposition gracieusement par la Directrice.

-la fête de la musique est organisée en général en plein air avec l'aide du « Marché des gourmets », place Charles Cros aux Semboules.

Les moyens financiers

L'essentiel des moyens financiers provient des sommes cotisées par les adhérents. Une subvention de 4000 Euros annuels est accordée par la Ville d'Antibes.

Moyens humains

Administration

Voici la composition du Conseil d'Administration de l'Adama, composé de bénévoles élus pendant la dernière assemblée générale de juin 2022:

Yves Ubaud, Président

Josiane Ubaud, trésorière

Stéphane Ubaud, secrétaire

Fabrice Rabardel, secrétaire adjoint

Geneviève Collins, chargée de communication

Équipe pédagogique

Emmanuelle Lebrun, chargée de cours de violon et d'éveil musical.

Samuel Boulade, chargé de cours de guitare et de piano musiques actuelles.

Serge Nigon, chargé de cours de guitare, guitare électrique et guitare basse.

Patrice Reich, chargé de cours de piano, de chant et d'accordéon piano. Patrice Reich assurera aussi l'accompagnement au piano de la classe de violon pour les manifestations publiques et les répétitions nécessaires.

La concertation

Une fois par an est organisée l'Assemblée Générale de l'Adama à laquelle sont invités l'ensemble des membres de l'association, c'est-à-dire les élèves et parents d'élèves, les professeurs et l'équipe administrative. En plus des questions administratives, cette assemblée permet d'informer les adhérents des activités de l'Adama, en relais du travail d'information effectué par l'équipe pédagogique. Au moins une fois par an, une réunion de concertation entre l'équipe pédagogique et la Direction sera organisée. Cette réunion aura pour but de fixer les dates de concerts et d'auditions ainsi que les autres manifestations et projets, et d'aborder tout sujet nécessaire. Le travail d'équipe est encouragé. Un compte-rendu de la réunion sera rédigé.

Une fois par an, a lieu une réunion de concertation avec un élu Adjoint à la Culture.

Des projets seront lancés avec le service événementiel de la Ville d'Antibes, pour mettre en œuvre des dispositifs de sensibilisation du public et d'accompagnement de la pratique en amateur.

Les textes cadres

En plus du présent document, le fonctionnement de l'Adama est régi par un règlement intérieur (affiché à l'entrée de l'Adama), par la Charte pour l'éducation artistique et culturelle, et par le contrat d'engagement républicain. Chaque année, un compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Adama est rédigé.

Fait à Antibes, le 30/09/2022

Le Président

La Trésorière